



Réalisation d'un Synode de réflexion en 2025; décision portant sur la réalisation, le thème et les conditions-cadres; crédit d'engagement; décision

Propositions:

1. Le Synode charge la commission des Synodes de réflexion (CSR) de préparer un Synode de réflexion sur le thème:

*« Jeunes et Église: pour un dialogue créatif
Développer des idées pour aujourd'hui et demain »*

2. Le but du Synode de réflexion est d'ouvrir un dialogue entre les jeunes et le Synode et de faire évoluer, après celui-ci, les idées et les souhaits retenus lors des discussions, de telle sorte que des propositions puissent, le cas échéant, être formulées aux paroisses, au Synode ou au Conseil synodal.

3. Le Synode de réflexion aura lieu le 25 octobre 2025 à l'Eventforum Berne (Fabrikstrasse 12, 3012 Berne)

4. Outre les députées et députés au Synode et les membres du Conseil synodal, les personnes suivantes participeront au Synode de réflexion:

- les intervenantes et intervenants;
- les participantes et participants à une table ronde;
- près de 60 jeunes;
- près de 25 expertes et experts pour la présentation de projets jeunesse menés avec succès dans les paroisses;
- des collaboratrices et collaborateurs des services généraux de l'Église désignés par le Conseil synodal;
- max. 5 représentantes et représentants de communautés liées à l'Église nationale.

La commission des Synodes de réflexion (CSR) peut inviter d'autres personnes, en particulier issues du territoire francophone de notre Église.

5. Les médias seront invités à une conférence de presse. Le service de la communication des Églises réformées Berne-Jura-Soleure publiera un communiqué de presse et informera sur le Synode de réflexion par tout autre moyen approprié.

6. Le Synode approuve un crédit d'engagement de 90700 francs (hors TVA; les coûts supplémentaires résultant du renchérissement sont considérés comme liés).

Explication

a) *Décision du Synode*

Selon l'article 82 du règlement interne du Synode (RLE 34.110), le Synode se prononce, sur la base d'une proposition, sur l'organisation du Synode de réflexion. Dans sa décision, le Synode doit régler le thème, l'objectif, la date et l'heure, le niveau de publicité, le cercle des participantes et participants et le cadre financier.

b) *Date et lieu*

La commission des Synodes de réflexion (CSR) propose d'organiser le prochain Synode de réflexion le samedi 25 octobre 2025 à Berne, à l'Eventforum (Fabrikstrasse 12, 3012 Berne). La CSR transmet cette proposition au Synode après avoir cherché de manière intensive un lieu pour l'événement. L'Eventforum, dont l'emplacement est central, est en mesure de répondre à la plupart des besoins. Facilement accessible en transports publics, il dispose d'une salle de réunion de 300 places et d'une scène. En plus, il a de la place pour accueillir 16 ateliers. Le repas se fera sur place grâce à un service de catering.

c) *Thème*

Pour le prochain Synode de réflexion, la CSR soumet le thème suivant pour approbation au Synode:

Jeunes et Église: pour un dialogue créatif Développer des idées pour aujourd'hui et demain

Avec cette thématique, la CSR aimerait mettre en avant la jeunesse dans notre Église. Les discussions du Synode de réflexion ne devront donc pas porter «sur» les jeunes, mais il s'agira d'entrer en dialogue «avec eux». La commission espère que le Synode de réflexion fera éclore des idées et des souhaits qui pourront être poursuivis à différents niveaux après l'événement.

d) *Participation*

Le cercle des participantes et participants inclut tous les membres du Synode. Conformément aux objectifs décrits, environ 40 jeunes paroissiennes et paroissiens (personnes confirmées jusqu'à 30 ans) impliqués dans des activités jeunesse participeront également à l'événement. De plus, 16 autres jeunes sans lien étroit avec l'Église seront invités. Il est également prévu qu'environ 25 expertes et experts donnent un aperçu de projets jeunesse intéressants menés avec succès dans les paroisses, en présentant des stands. Comme cela a été le cas lors du dernier Synode de réflexion (2021), des collaboratrices et collaborateurs des services généraux de l'Église ainsi qu'une délégation restreinte représentant les communautés liées à l'Église nationale prendront également part à l'événement. Enfin, la proposition vise à ce que la CSR puisse inviter d'autres personnes, en particulier du territoire francophone de l'Église, pour prendre en compte les particularités de celui-ci.

e) Médias

Une conférence de presse est prévue à la fin de la journée. Lors du dernier Synode de réflexion consacré au thème «Mariage pour toutes et tous», la conférence de presse, orchestrée par Mathias Tanner, a eu beaucoup de succès.

f) Cadre financier

Description	Budget CHF
Indemnités députées et députés au Synode	
Indemnités députées et députés au Synode (CHF 80 par personne; y compris APG)	20'000
Frais	
Frais de déplacement députées et députés au Synode	5'400
Frais et cadeaux jeunes invitées et invités (60 x CHF 80)	4'800
Frais expertes et experts (25 x CHF 80)	2'000
Locaux et restauration	
Locaux, repas de midi et boissons (80.- par personne: 300 x CHF 80)	24'000
Réserve pour la technique, la décoration florale et les imprévus	3'000
Honoraire des comédiennes et comédiens, y compris préparation des scénettes	10'000
Animation bilingue	5'000
Traduction simultanée	6'000
Programme-cadre	1'500
Traduction des exposés	1'500
Impression des procès-verbaux	1'500
Jetons de présence CSR (6 membres, environ 10 séances, plus visite des locaux)	6'000
TOTAL	90'700

Les données relatives au cadre financier pour le crédit d'engagement demandé se basent sur l'expérience et des estimations.

La commission des Synodes de réflexion